



Les missions de DTG et 3PT *Diagnostic Technique Global et Projet Plan pluriannuel de Travaux*

Durée : 3 jours / 21 heures

Mixte : 21 h, soit e-learning 8 h + visio formation ou présentielle 13 h

FICHE PROGRAMME FORMATION

PUBLIC :

Professionnels souhaitant se préparer à la réalisation d'un DTG (Diagnostic Technique Global) (Diagnostiqueurs immobiliers, architectes, géomètres, bureaux d'études...) et ou d'un PPT (plan pluriannuel de travaux).

OBJECTIFS :

A l'issue de la formation, être capable de :

- Comprendre le contenu et les points de contrôle du DTG
- Comprendre les textes réglementaires traitant de l'habitat en copropriété
- Pouvoir évaluer la liste des actions et travaux nécessaires à la conservation de l'immeuble
- Savoir restituer le PPT et/ou DTG à la copropriété
- Connaître et maîtriser les spécificités liées au PPT.

PRÉREQUIS :

- Aucun prérequis.

PÉDAGOGIE & EVALUATION :

- Méthodes et outils adaptés à la modalité pédagogique : exposés dynamiques, échanges de pratiques, quiz, exercices, activités interactives, études de cas, ...
- Un quiz de validation des acquis de connaissances en ligne est réalisé en fin de formation

ANIMATEUR :

- Formateurs qualifiés par Up n°PRO.
(Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)

Information sur l'autorisation à porter la responsabilité de la mission DTG :

Conformément au Décret n°2016-1965 du 28 décembre 2016, nous vous rappelons que seules les personnes titulaires d'un bac +3 dans le domaine des techniques du bâtiment (personne physique, personne morale ou un groupement doté de personnalité juridique) sont autorisées à porter la responsabilité de la mission DTG.

PROGRAMME :

CHAPITRE I : Connaissances du bâti

- Histoire et univers de la construction
- Hors d'eau / Hors d'air
- Second œuvre
- Equipements techniques
- Sensibilisation aux pathologies du bâti

CHAPITRE II : Définitions générales et obligations réglementaires

- Définitions générales
- Les lois ALUR et Climat et résilience et les articles du CCH
- Compétences et assurance
- Les différents points de contrôle
- Les audits et diagnostics
- Les autres obligations réglementaires des copropriétés
- Plan pluriannuel
- Analyse et organisation des actions
- Focus sur les pathologies du bâtiment
- Estimation sommaire des coûts
- Restitution à la copropriété

CHAPITRE III : Étude de cas

- Repérage d'éléments singuliers
- Analyse exemple de rapports et restitution

INDICATEURS DE RESULTATS :

- Retrouvez les taux de réussite et de satisfaction de nos formations sur www.upnpro.fr/resultats-et-chiffres-cles

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Pour connaître les modalités d'inscription, les tarifs, les conditions d'accessibilité, les contacts et les CGV, consultez notre page Informations pratiques : www.upnpro.fr/informations-pratiques